

2016-11-07

Lundi, le 7 novembre 2016

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, sept novembre deux mille seize (07-11-16) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Claude Dupont
Siège N° 2 = Claude St-Cyr
Siège N° 3 = Adrien Gagnon
Siège N° 4 = Claude Blain
Siège N° 5 = Paul Chaperon
Siège N° 6 = Stéphane Poirier

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

- 1° Adoption de l'ordre du jour;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout et de la voirie;
- 3° **Adoption du procès-verbal de la réunion précédente;**
- 4° **Suivi de la réunion précédente (si changement);**
- 5° Certificat de crédits suffisants;
- 6° Adoption des comptes;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus;
- 8° La correspondance;
- 9° Projet de résolution de modifiant le règlement de zonage no 248;
- 10° Discours du maire;
- 11° Nomination du maire-suppléant;
- 12° Répartition des tâches pour l'année 2017;
- 13° Calendrier des séances du conseil pour l'année 2017;
- 14° Période de questions ...;
- 15° Pause;
- 16° Déclarations des intérêts pécuniaires;
- 17° Déneigement des cours;
- 18° Date pour adoption du budget 2017;
- 19° Détecteur de gaz;
- 20° Appui à Hugues Vaillancourt auprès de la CPTAQ;
- 21° Renouvellement d'assurances avec la Mutuelle des Municipalités;
- 22° Demande de RAVIR;
- 23° Fermeture d'une partie de l'ancienne Route 216;
- 24° Procédures pour les installations septiques;
- 25° Varia;
 - 25.1° Souper des fêtes;
 - 25.2° Déplacement de la boîte postale;
 - 25.3° Estimé des travaux de soutènement de l'église;
 - 25.4° Demande de remboursement de la subvention discrétionnaire.

201611-215

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire et qu'ils en ont pris connaissance;

201611-216

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

201611-217

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-trésorière, **déclare** qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

LES COMPTES

201600635 = Société de l'assurance automobile : déremisage du camion Sterling	637.87 \$
201600636 = Hydro-Québec : éclairage de rues	146.77 \$
201600637 = Petite caisse timbres - réception	300.00 \$
201600638 = Bell mobilité : forfait cellulaires	93.00 \$
201600639 = United Rotary Brush of Canada : TPS sur facture CI34924	33.81 \$
201600640 = Canac Marquis : chaise, étagère, ampoules	255.00 \$
201600641 = MRC des Sources : inscription d'un élu - éco-matériaux	132.22 \$
201600642 = Michel Larrivée : 15 h conciergerie + alarme à la caisse	240.00 \$
201600643 = Bell Canada : téléphone au bureau municipal	152.18 \$

TOTAL DES DÉPENSES D'OCTOBRE: 1 990.85 \$

TOTAL DES REVENUS D'OCTOBRE : 8 736.19 \$

201690265 à 268 = Maryse Ducharme : salaire	2 383.96 \$
201690269 à 272 = Dany Guillemette : salaire	2 037.32 \$
201690273 à 276 = Sylvain Thibodeau : salaire	2 068.72 \$
201690277 à 280 = Isabelle Therrien : salaire + 4%	1 605.37 \$
201690281 = Claude Blain : rémun. des élus pour nov. 2016	228.39 \$
201690282 = Paul Chaperon : rémun. des élus pour nov. 2016	228.39 \$
201690283 = Claude Dupont : rémun. des élus pour nov. 2016	228.39 \$
201690284 = Adrien Gagnon : rémun. des élus pour nov. 2016	228.39 \$
201696285 = Stéphane Poirier : rémun. des élus pour nov. 2016	228.39 \$
201690286 = Claude St-Cyr : rémun. des élus pour nov. 2016	228.39 \$
201690287 = Pierre Therrien : rémun. des élus pour nov. 2016	692.29 \$
201600644 = Déco Store Signature : store pour le bureau	411.32 \$
201600645 à 648 = Michel Larrivée : conciergerie école, centre communautaire, sacristie	1 380.00 \$
201600649 = Mégaburo : lecture de compteur	256.69 \$
201600650 = Hydro-Québec : éclairage de rues	151.67 \$
201600651 = Commission scolaire : location locaux école	164.85 \$
201600652 = Bureau en gros : boîtes de rangement, dévidoir + rouleaux, cartes de temps, horloge, escabeau 3 marches	330.99 \$

201600653 = Coop Pré-Vert : essence, tuile, ciment, coulis, transport, peinture,	4 088.46 \$
201600654 = CRSBPE : ruban J-Lar pour bibliothèque	17.83 \$
201600655 = Maryse Ducharme : frais de déplacement	131.85 \$
201600656 = Therrien Couture, avocats : services rendus et honoraires modification règlement de zonage, hébergement et agence de voyage	2 192.57 \$
201600657 = Ministère du revenu Québec : déductions à la source	3 497.88 \$
201600658 = MRC des Sources : hébergement et inscription congrès, service de géomatique	1 070.01 \$
201600659 = Régie Sanitaire des Hameaux : quote-part novembre	2 425.00 \$
201600660 = Pelletier et Picard : lumière de rue près du 5606 Dubois	120.72 \$
201600661 = Agence des douanes et du revenu du Canada : déductions à la source	1 363.95 \$
201600662 = Dany Guillemette : frais de déplacement	50.40 \$
201600663 = Infotech : papeterie 2017 - dépôt de 50 %	227.08 \$
201600664 = Pierre Therrien : frais de déplacement	118.50 \$
201600665 = Isabelle Therrien : vente à l'église	55.35 \$
201600666 = Fortin Sécurité Médic : achat divers - égout	61.33 \$
201600667 = Actualités l'Étincelle : avis public pour règlement	365.62 \$
201600668 = Entreprises Gilles Pellerin : travaux de pelle - Sept-Lots	175.91 \$
201600669 = Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts : quote-part	7 854.72 \$
201600670 = Groupe Signalisation : panneau déchets	103.25 \$
201600671 = Fonds d'information sur le territoire : avis de mutation	8.00 \$
201600672 = Yves Jolibois : ouvrage filage Sterling	105.00 \$
201600673 = Les Débroussailleurs GSL : chargement de sable, installer montant de la pelle	86.23 \$
201600674 = Laurentide re/sources : frais écologiques	234.78 \$
201600675 = Coop Ham-Nord : tige filetée, écrou, rondelle, boulon, corrostop noir, scie emp-pièce, corrostop rouge, pinceau	159.84 \$
201600676 = Comité de développement : subvention	4 054.54 \$
201600677 = Municipalité Saint-Georges de Windsor : service d'inspection pour le mois de juillet à septembre 2016	4 117.00 \$
201600678 = Claude Blain : frais de déplacement	64.80 \$
201600679 = Excavation Marquis Tardif : pelle - banquer sable hiver	396.66 \$
201600680 = Groupe Environex : analyses de laboratoires	164.70 \$
201600681 = Sylvain Thibodeau : frais de déplacement	41.85 \$
201600682 = Services mécaniques RSC : feu arrêt arrière, tube rétrécissant, ens connecteur 2 pôles, réflecteur lumière, lampe de travail, lumière 24 volts, moteur hydraulique, ouvrage sur camion Inter, trousse-feu de plaque, fil 2/14 gauges, kit de filtre hydraulique, air dryer, fil 2/14, tie rap, ouvrage	4 941.75 \$
201600683 = Pneus & Mécanique Vachon : pneu usagé, valve, ouvrage	377.20 \$
201600684 = JN Denis : inspection SAAQ, travaux fait sur Sterling, prise 3 fils, prise 2 fils, grommet rond ouvert pour lumière, antenne CB, pot de lumière droit	515.65 \$
201600685 = Desroches, Groupe Pétrolier : diesel, mazout	2 886.89 \$
201600686 = Sidevic : nettoyer moteur de la drill, sledge hammer, ajax, roue lamellée, flat washer	214.29 \$
201600687 = Plasma forme : plaque 14 x 46	126.47 \$
201600688 = Saphir Technologie : matériel informatique - réseautique pour 2 postes	1 437.19 \$
201600689 = Carrière Saints-Marthyrs : pesée gratte	13.80 \$
201600690 = Fonds de Solidarité FTQ : régime retraite	906.10 \$
201600691 = Placements MacKenzie : REER (payé par employés)	100.00 \$
201600692 = Oxygène Bois-Francs : porte-électrode, électrode	251.84 \$
201600693 = Transport et excavation Stéphane Nadeau : sable abrasif	1 116.35 \$
201600694 = Centre agricole Wotton : huile à transmission, braquette, poignée, etc. pour tracteur	1 677.70 \$
201600695 = Excavation Claude Darveau : 1 pneu Michelin	172.46 \$

201600696 = Machinerie CH : pale de ventilateur pour tondeuse	211.88 \$
201600697 = Idée-eau Environnement : dépôt préliminaire (25%) projet déphosphatation	2 515.08 \$
201600698= Valoris : enfouissement, redevances	1 969.85 \$
201600699 = Oxy R + Inc. : oxygen	77.59 \$
201600700 = Robert Scalabrini : vente à l'église	33.74 \$
201600701 = Louise-Andrée Roberge : vente à l'église	38.70 \$
201600702 = Laboratoires Pachaloha : vente à l'église	76.59 \$
201600703 = Pierre-Philippe Côté : vente à l'église	90.00 \$
201600704 = Le Chemin St-Rémi : vente à l'église	36.00 \$
201600705 = Réjean Bergeron : vente à l'église	20.70 \$
201600706 = Climco Service : appel de service pour climatisation au centre communautaire	412.11 \$
201600707 = Pavage Estrie-Beauce : asphalte	24 395.39 \$
201600708 = Royaume du luminaire : lumières encastrées	878.58 \$
201600709 = Ministre des finances et de l'économie : demande de CA pour projet déphosphatation	654.00 \$
201600710 = Mike Hivon : décoration pour la halte et coins de rue (embellissement)	86.71 \$
201600711 = Coop Pré-Vert : essence	85.23 \$
201600712 = Pierre Therrien: frais de déplacement	27.00 \$
201600713 = Saphir Technologie : matériel réseautique, câble, prise mural, service professionnel câblage téléphonique et réseau	1 151.53 \$
	<hr/>
	93 705.72 \$

201611-218

Il est proposé par le conseiller Claude Blain
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 342 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 248

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien a adopté le Règlement de zonage numéro 248 et que ce règlement est toujours en vigueur sur le territoire de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier ce règlement ;

CONSIDÉRANT QUE la réglementation actuelle ne prévoit aucun usage commercial ou de service dans la zone P-20 ;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de modifier le Règlement de zonage numéro 248 afin d'autoriser, dans la zone P-20, l'usage de « commerce ou service en général » ;

CONSIDÉRANT QU' à cette fin, la loi prévoit l'adoption d'un second projet de règlement puisqu'il sera soumis à l'approbation des personnes habiles à voter ;

201611-219

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier,
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

ET RESOLU D'ADOPTER LE SECOND PROJET DE REGLEMENT NUMERO 342 MODIFIANT LE REGLEMENT DE ZONAGE NUMERO 248 DE LA MUNICIPALITE QUI SE LIT COMME SUIT :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 OBJET DU RÈGLEMENT

Le Règlement numéro 342 modifiant le Règlement de zonage numéro 248 a pour objet de permettre l'usage de « commerce ou service en général » dans la zone P-20.

ARTICLE 3 USAGES DANS LA ZONE P-20

L'Annexe C du Règlement de zonage numéro 248, soit la grille des spécifications, est modifiée par le noircissement de la case « Commerce et service en général » à la page comportant les usages autorisés pour la zone P-20.

ARTICLE 4 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adoptée

RÉSOLUTION EN VERTU DE L'ARTICLE 128 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été présenté le 3 octobre 2016;

CONSIDÉRANT QU' un premier projet de règlement a été adopté le 3 octobre 2016;

CONSIDÉRANT QU' une assemblée publique de consultation s'est tenue le 7 novembre 2016 à 19 h 30;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une copie du second projet de règlement, qu'ils déclarent l'avoir lu et ont demandé dispense de lecture lors de son adoption;

201611-220

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

ET RÉSOLU :

D'adopter, sans changement, le second projet de règlement de zonage numéro 342 modifiant le Règlement de zonage numéro 248 de la Municipalité de Saint-Adrien.

Copie du second projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée

NOMINATION DU MAIRE-SUPPLÉANT

Un retour sera fait dans ce dossier à l'ajournement.

RÉPARTITION DES TÂCHES POUR L'ANNÉE 2017

Un retour sera fait dans ce dossier à l'ajournement.

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2017

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* (ou 319 de la *Loi sur les cités et villes*) prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

201611-221

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

Et résolu à l'unanimité

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2017**, qui se tiendront **le lundi sauf en juillet et en septembre qui se tiendront le mardi** et qui débiteront à **20 h** :

• 9 janvier	• 6 février
• 6 mars	• 3 avril
• 1er mai	• 5 juin
• 4 juillet	• 14 août
• 5 septembre	• 2 octobre
• 6 novembre	• 4 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régie la municipalité.

Adoptée

DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

201611-222

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

Adoptée

DÉNEIGEMENT DES COURS MUNICIPALES

201611-223

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE les membres du conseil acceptent de donner le contrat de déneigement aux Débroussailleurs GSL inc. pour les cours suivantes : au poste incendie (l'entretien des portes inclus) au montant de 225 \$, à l'avant du centre communautaire au montant de 600 \$ et à l'église (déneigement de la cour à partir de la rue Principale et des limites de l'ancien presbytère) au montant de 680 \$.

Adoptée

DATE POUR ADOPTION DU BUDGET 2017

201611-224

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE la Municipalité de Saint-Adrien informe la population que le budget 2017 sera adopté lors de la session extraordinaire qui aura lieu le lundi 5 décembre 2016 à 21 h 30.

Adoptée

DÉTECTEUR DE GAZ

Un retour sera fait dans ce dossier à une prochaine assemblée.

APPUI À HUGUES VAILLANCOURT AUPRÈS DE LA CPTAQ

ATTENDU QUE la demande de monsieur Hugues Vaillancourt consiste au morcellement d'une parcelle de 5000 mètres carrés à partir du lot 6B-P du rang 9;

ATTENDU QUE monsieur Vaillancourt est propriétaire d'une résidence sur le rang 8 de la municipalité;

ATTENDU QUE monsieur Vaillancourt possède plusieurs lots dans la municipalité et qu'il est un producteur sylvicole reconnu;

ATTENDU QUE monsieur Vaillancourt possède sa résidence ainsi que ses bâtiments à vocation agricole sur ses lots du rang 8 et que la résidence visée par la demande est sur le rang 10;

ATTENDU QUE monsieur Vaillancourt fait valoir qu'il n'a pas besoin de la maison et de la parcelle visée par sa demande pour exploiter ses lots dans la municipalité;

ATTENDU QUE le projet ne contrevient pas à notre règlement de zonage;

201611-225

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Blain
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

ET RÉSOLU

Que la Municipalité de Saint-Adrien appuie la demande de monsieur
Vaillancourt auprès de la CPTAQ.

Adoptée

DEMANDE DE RAVIR

201611-226

Il est proposé par le conseiller Claude Blain
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte de participer au projet de
lanternes de Noël à la condition que l'école Notre-Dame-de-Lourdes
partage les coûts du projet, soit 125 \$ chacun.

Adoptée

FERMETURE D'UNE PARTIE DE L'ANCIENNE ROUTE 216

Les membres du conseil ont discuté des procédures pour la fermeture
d'une partie de l'ancienne Route 216 en direction de Ham-Nord.

Une rencontre aura lieu ultérieurement avec les propriétaires concernés.

PROCÉDURES POUR LES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Un retour sera fait dans ce dossier à la prochaine assemblée.

DÉPLACEMENT DE LA BOITE POSTALE

Un retour sera fait dans ce dossier à la prochaine assemblée.

SOUSSION TRAVAUX DE SOUTÈNEMENT DE L'ÉGLISE

201611-227

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte la soumission de
Rénovation Guy Chaperon pour les travaux de soutènement de l'église
au montant de 9 600 \$ plus taxes soit, 2 700 \$ pour les matériaux et
6 900 \$ pour la main d'œuvre.

Adoptée

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE LA SUBVENTION DISCRÉTIONNAIRE

201611-228

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE les membres du conseil approuvent les dépenses pour les travaux d'amélioration du Rang 7, du Rang 8 et de la rue Giguère au montant de 34 487.53 \$ conformément aux stipulations du Ministère des Transports ;

QUE les travaux exécutés en vertu des présentes ne font pas l'objet d'une autre subvention.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201611-229

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit ajournée le lundi 14 novembre à 19 h 30.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".

